

DIRECTION REGIONALE DE CORSE
COMMUNICATION

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence de presse du 13 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'enquête annuelle de recensement débute le jeudi 15 janvier 2015 :

« DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN »

Le jeudi 15 janvier 2015 commence l'enquête annuelle de recensement auprès d'une partie de la population vivant en France.

La nouveauté 2015 est la généralisation du recensement en ligne. Les personnes concernées auront la possibilité de choisir de répondre par internet ou sur papier ; ce choix doit être le même pour toutes les personnes d'un même foyer.

La collecte se terminera les samedis 14 ou 21 février 2015 selon la taille de la commune.

Cette enquête annuelle, comme les précédentes, est réalisée en partenariat avec les communes. Elle est strictement confidentielle et le traitement des données recueillies est entièrement anonyme*. Les résultats sont essentiels pour la définition et la gestion des politiques publiques menées aux niveaux communal, départemental, régional et national.*

Acte civique obligatoire et utile pour tous, le recensement fournit des statistiques sur le nombre de logements, d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, mode de transport, déplacements quotidiens, activités…). Il permet ainsi d'adapter au mieux les infrastructures (hôpitaux, maisons de retraite, écoles…) aux besoins de la population et donc d'améliorer la vie quotidienne :

« Des chiffres aujourd'hui pour construire demain ».

LE RECENSEMENT EN 2015 : MODE D'EMPLOI

La collecte démarre donc le 15 janvier. Elle dure **4 semaines** pour les communes de moins de 10 000 habitants et **5 semaines** pour des communes de 10 000 habitants ou plus.

En Corse, environ 180 agents recenseurs sont mobilisés pour la réalisation de cette enquête.
L'enquête 2015 concerne près de 20% des communes insulaires de moins de 10 000 habitants qui seront enquêtées exhaustivement : 26 en Corse-du-Sud et 44 en Haute-Corse.
Les 3 communes insulaires de 10 000 habitants ou plus seront, elles, enquêtées par sondage, comme chaque année.

Res. du Cardo - rue des Magnolias - BP 907 - 20700 AJACCIO CEDEX 9 - FRANCE - www.insee.fr
Tél. : 04.95.23.54.54 - Fax : 04.95.23.54.79 - N° SIRET : 172 012 700 00032 - Code APE : 84.11Z - Service Insee Contact : 09 72 72 4000 - (tarification "appel local")

Nouveauté 2015 : le recensement en ligne est généralisé

Le recensement en ligne simplifie la collecte des informations. Il offre ainsi plus de souplesse aux personnes recensées qui ne reçoivent plus qu'une seule visite de l'agent recenseur entre le début et la fin de la collecte et qui ont la possibilité de répondre en ligne 7j/7, 24h/24.

Dans toutes les communes concernées par le recensement, les personnes concernées auront le choix entre le **formulaire électronique** et le **bulletin classique au format papier**.

www.le-recensement-et-moi.fr, une seule adresse pour tout savoir sur la collecte 2015

Ce site événementiel permet d'informer sur la collecte de recensement et d'en comprendre son utilité.
Ludique et informatif, il est **mis en ligne pendant toute la durée de la collecte**.

Comment savoir si l'on est enquêté en 2015 ?
Sur le site www.le-recensement-et-moi.fr un moteur de recherche permet de connaître pour chaque commune, l'année où ses habitants seront recensés.
Le formulaire de recensement en ligne est également accessible à cet endroit.

LA DIFFUSION DES RESULTATS

Les nouveaux chiffres de populations légales des communes

Au 1er janvier 2012, la population de la Corse s'établit à 316 257 habitants : 145 429 habitants en Corse-du-Sud et 170 640 habitants en Haute-Corse.

Le décret n° ***2014-1611*** du 24 décembre 2014 a authentifié **les populations légales millésimées 2012**, de chacune des circonscriptions administratives françaises (communes, cantons, …). Ces populations ont pris effet le 1er janvier 2015. Elles sont disponibles sur le site internet de l'Insee.

La diffusion des résultats

Au 1er janvier 2015, la population de la France (métropole et DOM) est estimée à 66,3 millions d'habitants.

Diffusion de deux analyses :
- Insee Première, n°1531 : **« Avoir trois enfants ou plus à la maison »** ;
- **Insee Analyses Corse, n°4** : **« La population augmente principalement grâce à l'arrivée de jeunes ménages ».**

Comme chaque année,
l'ensemble des résultats, synthétiques ou détaillés est mis à disposition gratuitement sur le site www.insee.fr
Toutes les informations sur le recensement 2015 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr